

Le 30 septembre 2020

ÉTATS FINANCIERS DU
PORTEFEUILLE DE REVENU
PRUDENT NCM





KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
205 5th Avenue SW
Bureau 3100
Calgary (Alberta)
T2P 4B9
Téléphone (403) 691-8000
Télécopieur (403) 691-8008
www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts du Portefeuille de revenu prudent NCM :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Portefeuille de revenu prudent NCM, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

ci-après, les « états financiers ».

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Portefeuille de revenu prudent NCM au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants du Portefeuille de revenu prudent NCM conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui doit être déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui doit être déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Portefeuille de revenu prudent NCM à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Portefeuille de revenu prudent NCM ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Portefeuille de revenu prudent NCM.



Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Portefeuille de revenu prudent NCM;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Portefeuille de revenu prudent NCM à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence



d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Portefeuille de revenu prudent NCM à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 10 décembre 2020

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

États de la situation financière

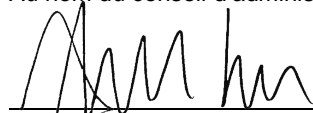
(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	30 septembre 2020	30 septembre 2019
Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	154 941	275 184
Dividendes à recevoir	26 281	24 832
Montant à recevoir du gestionnaire (note 8)	100 740	108 610
Actifs du portefeuille vendus	19 992	–
Parts émises	–	95 364
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	14 136 538	14 108 963
Total des actifs	14 438 492	14 612 953
Passifs		
Charges à payer (note 8)	38 140	47 510
Distributions à verser	2 946	1 507
Actifs du portefeuille achetés	–	122 517
Parts rachetées	4 516	42 765
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	45 602	214 299
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 392 890	14 398 654
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	5 564 491	5 320 968
Série F	6 936 727	7 321 299
Série I	1 192 877	1 433 373
Série T6	542 927	173 347
Série F6	137 397	148 678
Série M	18 471	989
Parts rachetables en circulation (note 7)		
Série A	215 468	203 704
Série F	262 745	277 235
Série I	43 234	52 366
Série T6	22 850	6 956
Série F6	5 640	5 876
Série M	670	36
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	25,83	26,12
Série F	26,40	26,41
Série I	27,59	27,37
Série T6	23,76	24,92
Série F6	24,36	25,30
Série M*	27,58	27,37

*Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,



Alex Sasso



Keith Leslie

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Revenus de dividendes	422 750	372 501
Intérêts aux fins de distribution	9 577	2 320
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	670 222	81 341
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	(673 161)	818 782
Total des revenus (pertes) de placement	429 388	1 274 944
Frais de gestion (note 8)	160 139	133 291
Droits de garde et frais de tenue de compte	45 755	42 651
TVH/TPS	22 575	17 702
Coûts d'opérations	20 129	11 389
Frais juridiques et droits de dépôt	14 410	25 420
Honoraires d'audit	12 530	16 460
Autres	7 859	11 380
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	7 414	8 977
Charges d'exploitation recouvrées (note 8)	(100 740)	(108 610)
Total des charges d'exploitation	190 071	158 660
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	239 317	1 116 284
Retenues d'impôt recouvrées	–	(4 020)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	239 317	1 120 304
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 7)		
Série A	8 625	435 466
Série F	195 017	555 079
Série I	27 231	107 420
Série T6	5 372	12 857
Série F6	3 253	9 477
Série M	(181)	5
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 7)		
Série A	0,04	2,20
Série F	0,70	2,41
Série I	0,53	2,78
Série T6	0,36	1,85
Série F6	0,50	2,84
Série M	–	0,15

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série I		Série T6		Série F6		Série M	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	14 398 654	150 000	5 320 968	75 000	7 321 299	75 000	1 433 373	–	173 347	–	148 678	–	989	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	239 317	1 120 304	8 625	435 466	195 017	555 079	27 231	107 420	5 372	12 857	3 253	9 477	(181)	5
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables														
Émission de parts	3 457 904	16 863 382	1 577 176	6 780 594	1 344 452	8 024 992	131 413	1 725 543	387 175	169 669	–	161 600	17 688	984
Réinvestissement des distributions	199 485	38 781	102 559	20 284	96 297	17 686	–	811	629	–	–	–	–	–
Montant versé au rachat	(3 511 574)	(3 690 454)	(1 297 157)	(1 957 179)	(1 843 663)	(1 316 280)	(363 558)	(399 095)	(1 197)	–	(5 999)	(17 900)	–	–
	145 815	13 211 709	382 578	4 843 699	(402 914)	6 726 398	(232 145)	1 327 259	386 607	169 669	(5 999)	143 700	17 688	984
Distributions déclarées	(390 896)	(83 359)	(147 680)	(33 197)	(176 675)	(35 178)	(35 582)	(1 306)	(22 399)	(9 179)	(8 535)	(4 499)	(25)	–
	(390 896)	(83 359)	(147 680)	(33 197)	(176 675)	(35 178)	(35 582)	(1 306)	(22 399)	(9 179)	(8 535)	(4 499)	(25)	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	14 392 890	14 398 654	5 564 491	5 320 968	6 936 727	7 321 299	1 192 877	1 433 373	542 927	173 347	137 397	148 678	18 471	989
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,65	0,15	0,65	0,15	0,68	0,15	1,48	1,32	1,51	1,21	0,68	–

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	239 317	1 120 304
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(670 222)	(81 341)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	673 161	(818 782)
Achat de placements	(15 680 160)	(14 915 058)
Produit de la vente de placements	15 507 137	1 828 741
Dividendes à recevoir	(1 449)	(24 832)
Montant à recevoir du gestionnaire	7 870	(108 610)
Charges à payer	(9 370)	47 510
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	66 284	(12 952 068)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 553 243	16 768 018
Montant versé au rachat de parts rachetables	(3 549 823)	(3 647 689)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(189 947)	(43 071)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(186 527)	13 077 258
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(120 243)	125 190
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	275 184	150 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	154 941	275 184
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	421 301	351 689
Intérêts reçus	9 577	2 241

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
Fiducies de fonds commun de placement				
Fonds Norrep NCM série R	8 249	271 503	288 029	
Fonds de revenu à court terme NCM série R	112 590	1 077 508	991 568	
		1 349 011	1 279 597	8,9 %
NCM Core Portfolios Ltd.				
Fonds canadien de base NCM série R	18 439	577 450	573 152	
Fonds mondial de base NCM série R	35 533	1 161 399	1 457 560	
		1 738 849	2 030 712	14,1 %
NCM Opportunities Corp.				
Fonds américain de base NCM série R	12 753	303 713	294 818	
		303 713	294 818	2,0 %
TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT		3 391 573	3 605 127	25,0 %
FNB CANADIENS D' ACTIONS				
FINB BMO infrastructures mondiales	7 400	273 803	260 776	
FINB iShares Global Agriculture	6 600	247 743	266 442	
FINB iShares Global Real Estate	9 900	293 624	267 003	
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	6 600	240 521	267 630	
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en \$ CA)	23 400	647 737	630 630	
		1 703 428	1 692 481	11,8 %
TOTAL – FNB CANADIENS D' ACTIONS		1 703 428	1 692 481	11,8 %
FNB CANADIENS D' OBLIGATIONS				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens				
	22 200	299 211	285 714	
FINB BMO obligations provinciales à long terme				
	54 200	1 002 700	986 982	
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme				
	191 400	3 377 049	3 360 984	
FINB BMO obligations provinciales à court terme				
	311 500	4 224 547	4 205 250	
TOTAL – FNB CANADIENS D' OBLIGATIONS		8 903 507	8 838 930	61,4 %
TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE		10 606 935	10 531 411	73,2 %
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen (7 591)				
TOTAL DES PLACEMENTS		13 990 917	14 136 538	98,2 %
Autres actifs, moins les passifs				
			256 352	1,8 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			14 392 890	100,0 %

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille de revenu prudent NCM (le « **Fonds** ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

Gestion d'actifs NCM est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire ») du Fonds. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds.

Les opérations du Fonds ont débuté le 1^{er} octobre 2018. Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent).

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 10 décembre 2020 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

2. Base d'établissement (suite)

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements et les profits et les pertes latents sur les placements.

3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

ii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

iii) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iii) Classement (suite)

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN comme les autres actifs financiers et passifs financiers. De ce fait, il n'est pas requis de présenter séparément les montants des différents éléments constitutifs dans l'état du résultat global, du fait qu'ils appartiennent au même classement.

Toutefois, les exigences réglementaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») en vertu du Règlement 81-106 prescrivent les postes individuels qui doivent être présentés, ce qui comprend une présentation séparée pour les instruments dérivés.

Le Fonds classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative à des fins d'établissement des prix et la valeur liquidative à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

vi) Instruments particuliers (suite)

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2020, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt de néant (a recouvré des retenues d'impôt de 4 020 \$ en 2019) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses stratégies visant d'autres instruments. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

4. Transferts d'actifs

Le 31 octobre 2018, le Fonds a acquis la quasi-totalité de l'actif net du Fonds à revenu élevé NCM (« le Fonds dissous ») et les porteurs de titres du Fonds dissous sont devenus des porteurs de titres du Fonds.

Par conséquent, 226 852 parts de série A du Fonds ont été émises, 234 083 parts de série F du Fonds ont été émises et 8 641 parts de série I du Fonds ont été émises. Les actifs transférés se détaillent comme suit :

	31 octobre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 446 305
Autres actifs, déduction faite des passifs	(35 400)
Valeur des actifs reçus et des parts émises	11 410 905

5. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

5. Évaluation de la juste valeur (suite)

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Le tableau ci-après analyse les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2020				
Titres de sociétés ouvertes – FNB d'actions et d'obligations	10 531 411	–	–	10 531 411
Titres de sociétés ouvertes – Fonds sous- jacents	–	3 605 127	–	3 605 127
Total des placements	10 531 411	3 605 127	–	14 136 538

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2019				
Titres de sociétés ouvertes – FNB d'actions et d'obligations	7 173 797	–	–	7 173 797
Titres de sociétés ouvertes – Fonds sous- jacents	–	6 935 166	–	6 935 166
Total des placements	7 173 797	6 935 166	–	14 108 963

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux pour les exercices clos le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2019.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

6. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations et des prêts garantis des fonds sous-jacents et des FNB représente l'exposition maximale au risque de crédit en date du 30 septembre 2020. Le risque de crédit auquel les Fonds sont exposés en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des sommes à recevoir se limite aussi à la valeur comptable de ces instruments.

Le portefeuille des fonds sous-jacents et des FNB peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un rendement supérieur par rapport aux titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements ou de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties aux 30 septembre 2020 et 2019.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que les fonds sous-jacents doivent liquider leurs participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements des fonds sous-jacents peuvent comprendre des instruments de participation et de créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le fonds sous-jacent concerné ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net de chaque Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs un revenu courant et le potentiel de préservation du capital en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et, dans une moindre mesure, d'actions de partout dans le monde.

Il est prévu que le Fonds investira principalement dans des fonds sous-jacents gérés ou conseillés par le gestionnaire ou un membre de son groupe et dans des fonds négociés en bourse.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2020 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents et des FNB détiennent des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

À la date de présentation de l'information financière, aucun montant (néant au 30 septembre 2019) de la valeur liquidative du Fonds n'était composé d'une monnaie étrangère.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation. Lors d'une baisse des taux d'intérêt, la valeur des obligations augmente parce que les taux d'intérêt d'obligations existantes seront plus élevés que le taux d'obligations plus récentes. À l'opposé, lorsque les taux d'intérêt augmentent, le prix des obligations existantes diminue puisqu'elles rapportent moins que les obligations plus récentes.

Certains des fonds sous-jacents et des FNB détiennent des actifs portant intérêt et sont exposés au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

C'est en diversifiant les portefeuilles que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix maximal découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents et des FNB indiqués ci-après au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	Variation de l'actif net (\$)	
		2020	2019
Fonds sous-jacents			
Fonds canadien de base NCM	Indice composé S&P/TSX (rendement total)	5 731	17 414
Fonds mondial de base NCM	Indice MSCI World (rendement total net)	14 576	21 185
Fonds Norrep NCM	Indice pondéré BMO petite capitalisation (actions seulement) (rendement total)	2 880	2 827
Fonds de revenu à court terme NCM	50 % indice obligataire à court terme FTSE TMX; 30 % indice Credit Suisse Leveraged Loan; 20 % indice Merrill Lynch High Yield Canadian Issuers	9 916	27 926
Fonds américain de base NCM	Indice S&P 1500	2 948	–
Total des fonds sous-jacents		36 051	69 352
FNB d'actions et d'obligations		105 314	71 738
Total		141 365	141 090

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

Analyse de sensibilité (suite)

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif. Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 (en pourcentage du montant total des placements) :

	2020	2019
Énergie	0,7 %	2,2 %
Matières	1,9 %	1,4 %
Produits industriels	2,1 %	3,7 %
Consommation discrétionnaire	2,0 %	3,2 %
Consommation de base	1,7 %	4,4 %
Soins de santé	2,1 %	1,9 %
Services financiers	2,6 %	6,4 %
Services de communication	1,3 %	2,2 %
Technologies de l'information	3,3 %	2,1 %
Services publics	0,3 %	0,8 %
Immobilier	0,6 %	1,3 %
Actions privilégiées	0,1 %	–
Obligations et prêts garantis	69,3 %	59,9 %
Fonds négociés en bourse	12,0 %	10,5 %
Total	100 %	100 %

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement six séries de parts : parts des séries A, F, I, M, T6 et F6. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F et de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F ou de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Les parts de la série I sont vendues sans commission et sont offertes à certains investisseurs, à la discrétion du gestionnaire de portefeuille. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective.

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours des exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019 s'analyse comme suit :

Série A	2020	2019
Solde à l'ouverture	203 704	3 000
Titres émis au réinvestissement de distributions	3 943	861
Titres émis contre trésorerie	60 579	277 738
Titres rachetés contre trésorerie	(52 758)	(77 895)
Solde au 30 septembre	215 468	203 704

Série F	2020	2019
Solde à l'ouverture	277 235	3 000
Titres émis au réinvestissement de distributions	3 652	748
Titres émis contre trésorerie	52 207	326 077
Titres rachetés contre trésorerie	(70 349)	(52 590)
Solde au 30 septembre	262 745	277 235

Série I	2020	2019
Solde à l'ouverture	52 366	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	–	33
Titres émis contre trésorerie	4 772	67 528
Titres rachetés contre trésorerie	(13 904)	(15 195)
Solde au 30 septembre	43 234	52 366

Série T6	2020	2019
Solde à l'ouverture	6 956	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	27	–
Titres émis contre trésorerie	15 918	6 956
Titres rachetés contre trésorerie	(51)	–
Solde au 30 septembre	22 850	6 956

Série F6	2020	2019
Solde à l'ouverture	5 876	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	–	6 587
Titres émis contre trésorerie	(236)	(711)
Solde au 30 septembre	5 640	5 876

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Série M	2020	2019
Solde à l'ouverture	36	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	–	–
Titres émis contre trésorerie	634	36
Solde au 30 septembre	670	36

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

30 septembre 2020	Série A	Série F	Série I	Série T6	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	9	195	27	5	3	–
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	223	279	51	14	6	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,04 \$	0,70 \$	0,53 \$	0,36 \$	0,50 \$	– \$

30 septembre 2019	Série A	Série F	Série I	Série T6	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	435	555	107	13	9	–
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	197	231	39	7	3	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,20 \$	2,41 \$	2,78 \$	1,85 \$	2,84 \$	0,15 \$

8. Frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,75 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative de la série. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série I. Les investisseurs paient plutôt directement au gestionnaire des frais de gestion dont le montant est négocié avec le gestionnaire. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés et à honoraires de la marque Cumberland Private Wealth, et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M. Les charges à payer au 30 septembre 2020 comprennent une somme de 13 288 \$ (12 474 \$ au 30 septembre 2019) relativement à ces frais.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

8. Frais de gestion, charges et principaux contrats (suite)

b) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 30 septembre 2020 inclut une somme de 100 740 \$ (108 610 \$ au 30 septembre 2019) relativement à ces charges.

9. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif de ces placements consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net	Valeur comptable incluse dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
30 septembre 2020		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	15 709 026	573 152
Fonds mondial de base NCM	52 779 941	1 457 560
Fiducies de fonds commun de placement		
Fonds Norrep NCM	40 714 315	288 029
Fonds de revenu à court terme NCM	24 887 906	991 568
NCM Opportunities Corp.		
Fonds américain de base NCM	12 167 325	294 818
Fonds d'actions canadiennes négociés en bourse		
FINB BMO infrastructures mondiales	215 323 906	260 776
FINB iShares Global Agriculture	248 275 500	266 442
FINB iShares Global Real Estate	190 138 500	267 003
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	204 777 500	267 630
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en \$ CA)	158 331 250	630 630
Fonds d'obligations canadiennes négociés en bourse		
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en \$ CA	667 114 970	285 714
FINB BMO obligations provinciales à long terme	584 911 118	986 982
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	514 647 760	3 360 984
FINB BMO obligations provinciales à court terme	396 878 859	4 205 250
Total	3 326 657 876	10 531 411

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

9. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

	Total de l'actif net	Valeur comptable incluse dans les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
30 septembre 2019		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	20 283 667	1 741 353
Fonds mondial de base NCM	38 563 741	2 118 465
Fiducies de fonds commun de placement		
Fonds Norrep NCM	46 284 661	282 734
Fonds de revenu à court terme NCM	49 363 646	2 792 614
Total	154 495 715	6 935 166

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2020 et le 30 septembre 2019, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait pas l'intention de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

10. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 14 882 \$ (5 347 \$ au 30 septembre 2019) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice.

G



333 – 7 Avenue S.W., bureau 1850
Calgary (Alberta) T2P 2Z1

ncminvestments.com

1.877.431.1407